

# Avis et communications

## AVIS DIVERS

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

**Avis relatif aux prix de spécialités pharmaceutiques publiés  
en application de l'article L. 162-16-5 du code de la sécurité sociale**

NOR : AFSS1702486V

En application de la convention entre le comité économique des produits de santé et la société ABBVIE et en application du premier alinéa de l'article L. 162-16-5 du code de la sécurité sociale, les prix de vente hors taxes aux établissements de santé pour les spécialités ci-après sont :

A compter du 1<sup>er</sup> février 2017 :

CODE UCD	LIBELLÉ	LABORATOIRE EXPLOITANT	BASE DE CALCUL HT PAR UCD (en €)
34008 940 574 4 4	EXVIERA 250 mg (dasabuvir), comprimés pelliculés	ABBVIE	13,679
34008 940 575 0 5	VIEKIRAX 12,5 mg/75 mg/50 mg comprimé pelliculé	ABBVIE	157,333